

Micro-fermes, un modèle qui contribue aux renouvellements agricoles ?

Co-organisée par la section 7 (Christine **Aubry**, Yves **Brunet**) et par la section 1 (Antoine **Messéan**), cette session a eu pour ambition d'apporter des connaissances, à partir de travaux récents, sur ce phénomène en croissance que sont les micro-fermes. Apparentées au segment des « petites agricultures » qui sont numériquement dominantes au niveau mondial et européen, ces micro-fermes connaissent à la fois une récente production de données technico-économiques et d'analyses scientifiques qui les extraient de buzz médiatiques passés, et une invisibilisation statistique, notamment en France et en Europe. Elles montrent cependant une forte diversification, de localisations (en urbain, périurbain et rural), productions, systèmes d'activités, tailles et statuts, même si le micro-maraîchage y reste fortement représenté.

La séance a d'abord porté sur les systèmes micro-maraîchers, avec l'intervention d'Alix **Bell**, chargée de mission à l'ITAB, à partir des résultats du programme CASDAR MMBIO (2019-2023) portant sur la viabilité et la vivabilité du micro-maraîchage. Des enquêtes approfondies auprès d'un réseau de 42 micro-fermes maraîchères biologiques démontrent la grande variabilité des résultats économiques de ces systèmes. Si environ une sur deux dégage un revenu inférieur au Smic sur l'atelier maraîchage, d'autres parviennent à au moins 1,5 fois le Smic, revenu supérieur à celui de nombreuses fermes conventionnelles. De même, la quantité et la productivité du travail, fortement manuel ou peu mécanisé, varient largement, les meilleurs revenus ayant aussi la plus forte productivité et la moindre pénibilité du travail. Des hypothèses sont avancées autour des déterminants de ces variabilités : maîtrise de la commercialisation, adéquation du niveau d'équipement, mutualisation (main d'œuvre, équipement, approvisionnements). En revanche, l'âge à l'installation (la moyenne d'âge des micro-maraîchers est de dix ans inférieure à celle de la population agricole générale) ou l'ancienneté de la ferme ne semblent pas discriminants. De nombreux outils, disponibles [en ligne](#), ont été mis au point pour faciliter l'accompagnement de ces profils particuliers, notamment trois guides d'accompagnement de l'idée au projet, un recueil d'outils agricoles auto-constructibles adaptés au micro-maraîchage et un guide d'indicateurs économiques permettant de se situer par rapport aux 42 micro-maraîchers du projet.

La thèse et travaux suivants de Damien **Toublant** nous conduisent à déplacer le regard : à partir d'une posture constructiviste, un recensement participatif réalisé en Nouvelle-Aquitaine a permis d'étudier une centaine de micro-fermes. Il montre une diversité considérable de tailles et de systèmes : de 1 000 m² en micro-maraîchage tenu par 1 actif à 70 ha en poly-élevage à 4 associés, les micro-fermes apparaissent fort diverses, mais réunies par une même ambition d'être un modèle agricole et alimentaire agroécologique « à soi et en soi », fondé sur un lien fort au territoire. Ce « pacte territorial » est cependant déséquilibré : les micro-fermes apportent alimentation de qualité (en innovant souvent dans les débouchés), des services écosystémiques et de l'animation dans les territoires (qui souvent les soutiennent au niveau local) ; elles portent à la fois des capacités d'essaimage pour la transformation agroécologique

des territoires (même si la coexistence avec d'autres modèles agricoles peut s'avérer délicate) et la possibilité de concrétiser les désirs de changements de vie d'hommes et de femmes en recherche de sens ; mais elles souffrent d'un manque de soutien et de reconnaissance par les politiques publiques, à commencer par une invisibilisation dans les outils statistiques du recensement agricole qu'il s'agirait de sérieusement réformer. Damien **Toublant** appelle à poursuivre l'effort de connaissance des petites agricultures et au-delà à un grand chantier national de recherches-actions multi-acteurs et multi-échelles, embarquant une cellule interministérielle pour agir en transversalité des différentes politiques publiques (santé, économie, écologie, éducation, agriculture).

Dans un troisième temps, l'intervention de Bernard **Del'homme** montre combien ces micro-fermes réinterrogent les outils de mesure de la « performance économique ». En partant de la méthode IDEA 4, transposée au monde des micro-fermes, il « mesure » la durabilité de ces fermes dans les dimensions agroécologique, socio-territoriale et économique : leur niveau de durabilité s'avère similaire et tout aussi variable que celui des fermes « non micro » de la région. Mais s'adjoint à cette « mesure » une estimation plus qualitative de la réalisation des objectifs des micro-fermes : la notion de viabilité (capacité d'une ferme à être pérenne dans le temps tout en permettant aux paysans de vivre en accord avec leurs besoins et leurs valeurs) est ici exprimée et coconstruite avec les agriculteurs et agricultrices en micro-ferme. Elle fait ressortir des « nœuds de viabilité » où s'expriment des tensions, entre besoins de rémunération et désir d'expérimenter, conciliation des projets de vie et professionnel, rapport au « petit » (par choix ou par contrainte ?) et stratégies visant à viabiliser la ferme à une échelle plus large.

Les débats ont porté sur la diversité des activités et des revenus dans les micro-fermes, sur des notions encore peu documentées de risques et d'assurances pour ces types d'exploitations, sur leur accès (souvent difficile) au foncier, et sur leurs liens aux collectivités, notamment à travers la restauration collective et les Projets d'Alimentation Territoriaux (PAT). Sur les liens à la restauration collective, la taille et la diversité des micro-fermes font qu'elles sont souvent, seules, peu adaptées aux besoins de volumes de ce secteur, mais que des exemples existent, notamment dans des petites communes ou par regroupement de fermes. Le lien aux technologies a été abordé, soulignant le souhait d'autonomie des agriculteurs et agricultrices en micro-ferme et la diversité de leurs besoins, appelant à une forte réflexion sur l'adaptation d'outils et d'innovations pour, notamment, réduire la pénibilité du travail.

La question de l'inadéquation des outils statistiques a été fortement reprise – « *on fait le choix de ne pas mesurer le phénomène* » – mais aussi celle des aides publiques pour lesquelles un véritable travail d'économie publique serait à faire car « *elles ne coûteraient pas bien cher à encourager* », à partir notamment d'aides communautaires réaffectées.

Chantal **Gascuel**, secrétaire perpétuelle de l'académie, rappelle le lancement en cours d'un groupe de travail « Agricultures et société », dans lequel les travaux ici présentés constituent une base précieuse.

Dans sa conclusion, Antoine **Messéan** insiste sur le fait que ces micro-fermes sont un indice de transformations en cours : « *Le risque aujourd'hui ne serait pas tant de surestimer les micro-fermes, que de passer à côté de ce qu'elles révèlent.* » Il constate un intérêt manifeste à approfondir le sujet, afin de les rendre visibles (il reste encore beaucoup à décrire pour recenser de manière judicieuse), de mieux évaluer leurs dimensions territoriales, sociales, écologiques ainsi que leurs effets rebond, mal appréciés dans les politiques publiques, mais

Synthèse de la séance académique du mercredi 8 avril 2026 :

aussi d'adapter les « règles du jeu » en termes d'accès au foncier, d'accompagnement, de subventionnement. La proposition d'engager un vaste programme de recherche-action au niveau national fait totalement sens, et il s'agit notamment d'analyser « *dans quelle mesure nos cadres actuels – politiques publiques, incitations économiques – permettent ou empêchent leur existence* ».